

**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-MALO**



Séance ordinaire tenue le 20 mars 2019  
au local science à compter de 18 h 45

**MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS ET ABSENTS**

<b>GROUPE REPRÉSENTÉ</b>	<b>NOMS</b>	<b>Personnes absentes</b>
Directrice d'école (non membre)	Julie Vincent	
Parent	Odile Côté-Rousseau	
Parent	Nathalie Daigle	
Parent	Andrée Mainville	
Parent	Dominique Paradis	
Parent	Geneviève Thibaudeau	X
Enseignante	Audrey Noël	
Enseignante	Danielle Thibault	
Professionnelle	Audrey Girard	
Service de garde	Louise-Ann Thibault	X
Personnel de soutien	Isabelle Mahar	
Représentant de la communauté	Éric Cadorette	
Représentante de la communauté	Geneviève Sirois	

N° résolution		
	1	<p><b>Mot de bienvenue</b></p> <p>Mme Andrée Mainville souhaite la bienvenue à tous.</p>
043-CE 18/19-22	2	<p><b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b> 📁</p> <p>Mme Andrée Mainville présente l'ordre du jour.</p>
	3	<p><b>Intervention du public</b></p> <p>Il n'y a pas de public.</p>
043-CE 18/19-23	4	<p><b>Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2019</b> 📁</p> <p>Mme Isabelle Mahar propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2019 avec l'amendement suivant au point 5 « qui l'ont mise sur pied ».</p>
	5	<p><b>Suivis au procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2019</b></p> <p>Friperie : la porte ouverte a eu lieu. Ce fut un franc succès. Une vingtaine de personnes sont venues, elles étaient très contentes de récupérer des vêtements. Ce qui restait a été offert à l'Entraide Basse-Ville et à la friperie la Corde à linge de Commun'action. Un grand ménage a été fait à la suite de cette porte ouverte.</p> <p>Projet éducatif : Après avoir analysé les questionnaires et les orientations retenues, il appert que les orientations du projet éducatif resteront sensiblement les mêmes que celles qui étaient déjà existantes.</p> <p>École sans devoir : le comité de pilotage travaille toujours à clarifier la cohérence entre les titulaires et les spécialistes.</p> <p>Horaire du préscolaire : le nouvel horaire sera mis en place à compter de l'an prochain.</p>
	6	<p><b>Correspondance reçue (information)</b></p> <p>Il n'y a pas de correspondance.</p>

	<b>7</b>	<b>Service de garde (information)</b> Mme Mahar assure l'intérim en l'absence de Mme Louise-AnnThibault (absence durée indéterminée).  Mme Mahar propose d'offrir une activité d'accueil aux futurs élèves du préscolaire au service de garde. Les éducatrices du service de garde accueilleraient les parents des futurs élèves lors de la sortie de fin d'année des élèves actuels du préscolaire le 18 juin prochain de 11 h à 13 h. Les parents des futurs élèves pourraient visiter les locaux, rencontrer les éducatrices, poser des questions, etc.  Les membres du conseil d'établissement saluent cette belle initiative et font preuve d'un bel enthousiasme face à cette proposition.
	<b>8</b>	<b>OPP (information)</b> La prochaine rencontre sera le 3 avril à 18h00.  L'OPP aimerait procéder au renouvellement de t-shirts et autres articles à l'effigie de l'école. S'il y avait des profits, on aimerait les offrir au projet de verdissement de la cour d'école.
<b>043-CE 18/19-24</b>	<b>9</b>	<b>Sorties éducatives (approbation)</b>  Éric Cadorette propose l'approbation des sorties éducatives.
	<b>10</b>	<b>Suivi budgétaire du Conseil d'établissement (information)</b>  Le solde actuel du budget est de 522.11\$
	<b>11</b>	<b>Comité sécurité routière (information)</b> Mme Odile Côté-Rousseau et les membres du comité ont rencontré le conseiller municipal, M. Pierre-Luc Lachance, et ont accueilli favorablement leurs inquiétudes à l'égard de la sécurité routière. Le 4 mars dernier, les membres du comité ont présenté leurs démarches au conseil de ville. Les demandes ont été entendues, mais la réponse se résume au fait que la Ville prépare actuellement un plan sur la sécurité, actuellement, ils sont en consultation.  On remarque tout de même une amélioration de la présence policière sur le coin Marie-de-l'Incarnation et Raoul-Jobin.
	<b>12</b>	<b>Acquittement prioritaire des frais scolaires en regard des frais facultatifs (photographie, parascolaire, etc.) (adoption)</b>  Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

<p><b>043-CE 18/19-25</b></p>	<p><b>13</b></p>	<p><b>Temps des spécialistes pour 2019-2020 et COSP (approbation)</b></p> <p>Geneviève Sirois propose l'approbation du temps des spécialistes pour l'année 2019-2020, ainsi que la planification des COSP.</p>
	<p><b>14</b></p>	<p><b>Frais scolaires pour 2019-2020 (approbation)</b></p> <p>Ce point est reporté à la prochaine rencontre.</p>
	<p><b>15</b></p>	<p><b>Fournitures scolaires pour 2019-2020 (approbation)</b></p> <p>Ce point est reporté à la prochaine rencontre.</p>
<p><b>043-CE 18/19-26</b></p>	<p><b>16</b></p>	<p><b>5 à 7 reconnaissance des bénévoles et donateurs (information et adoption)</b></p> <p>Le 30 mai prochain aura lieu l'événement de reconnaissance des bénévoles et donateurs. Le conseil d'établissement propose un montant d'environ 350 \$.</p> <p>Audrey Noël propose l'adoption d'un montant de 350\$ pris à même le budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour payer les frais pour l'organisation de cet événement.</p>
	<p><b>17</b></p>	<p><b>Suivi anglais intensif (information)</b></p> <p>Les membres du conseil d'établissement aimeraient connaître les retombées sur les résultats des élèves quant au projet d'anglais enrichi vécu actuellement par les élèves. La direction fera les démarches pour obtenir les statistiques des cohortes ayant bénéficié de ce programme par rapport à celles n'ayant pas eu ce programme.</p>
	<p><b>18</b></p>	<p><b>Budget des collations (information)</b></p> <p>Un ancien élève de l'école Saint-Malo souhaitant offrir son aide à l'école a organisé un événement de basketball. La direction ayant été sollicitée par cet élève demandant quels étaient les besoins, il a été déterminé que les montants récoltés serviraient à augmenter le budget des collations offertes.</p>
	<p><b>19</b></p>	<p><b>Autres sujets</b></p> <p>Réparation de la clôture : la clôture du côté de Raoul-Jobin est brisée actuellement. Il faudrait la faire réparer rapidement, car c'est dangereux – dès que la neige sera fondue.</p>

	<b>20</b>	<b>Clôture de l'assemblée</b>
		À 20 h 50, Mme Isabelle Mahar propose la levée de l'assemblée.

Adopté le 1<sup>er</sup> mai 2019

Signature

Julie Vincent  
Directrice d'école

Signature

Andrée Mainville  
Présidente du Conseil d'établissement

Date

### LISTE DES DOCUMENTS JOINTS EN ANNEXES

**Ces annexes s'ajouteront au moment d'en verser la copie originale signée  
au registre des délibérations.**

N° de l'annexe	N° à l'ordre du jour	Sujet de l'annexe
1	4	Procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2019
2	13	Dépliant COSP